

MÉMO : LA VIE À L'INTERNAT



L'internat se situe au 79 avenue Chandon à Gennevilliers. En cas d'arrivée tardive (au-delà de 18h15, ou le week-end pour le post-bac), l'accès se fera par le 109 rue Paul Vaillant Couturier (utiliser l'interphone pour se signaler au veilleur de nuit).

Tél du lycée : 01 47 33 30 20 / Tél de l'internat : 01 47 33 93 08

Courriel : ce.0921156g@ac-versailles.fr

Règles de vie

Vous avez choisi l'internat du lycée Galilée comme lieu de vie et d'études, cela vous engage à respecter les règles de vie précisées dans le règlement intérieur remis lors de votre installation.

Sécurité

Lorsqu'un ordre d'évacuation est donné (signal sonore persistant), vous devez appliquer les consignes de sécurité du personnel présent (CPE, assistants d'éducation, direction de l'établissement).

Il est interdit de fumer dans l'internat, d'introduire et de consommer des produits alcoolisés, illicites, toxiques ou dangereux.

Occupation des chambres

L'accès aux chambres n'est autorisé que de 17h30 à 7h30 (sauf pour le post-bac). S'ils n'ont pas cours, les internes pourront se rendre à l'externat dans les lieux de travail ou de convivialité (étude, CDI, foyer).

Les personnes étrangères à l'internat (même les parents) ne sont pas autorisées à se rendre dans les dortoirs (sauf les jours de rentrée et de fin d'année scolaire).

La présence de garçons dans les étages des filles et inversement, est rigoureusement interdite.

Pré-Bac : chambres doubles - **Post-Bac** : chambres individuelles.

Règles d'hygiène

Les internes sont responsables de la propreté de leur chambre et doivent l'aérer chaque jour. Il est important que tous les espaces communs restent propres. Avant de quitter votre chambre, vous devez vérifier que fenêtres soient bien fermées.

Pour des raisons évidentes de sécurité et d'hygiène, il est strictement interdit de déposer : objets ou nourriture sur les appuis des fenêtres de chambre et de jeter quoi que ce soit par ces mêmes fenêtres.

Tenue

Il est demandé aux internes de circuler en tenue correcte dans toutes les parties de l'internat.

Les couvre-chefs (casquettes, bonnets...) doivent être retirés dès l'entrée dans l'internat.

Nuisances sonores

Les élèves et étudiants doivent avoir le souci du travail et du repos de chacun. Le silence doit donc être la règle dans les étages et les espaces de travail.

Par conséquent, **de 21h30 à 6h30** sont interdites toutes nuisances sonores (radios, instruments de musique, téléphones portables...).

Les internes sont également priés de ne plus prendre de douche après 21h30.

Médicaments

En cas de maladie, la situation doit être signalée à l'infirmière qui a la charge d'organiser les soins

Horaires

Les repas sont servis dans la salle de restauration du lycée.

Petit-déjeuner : de 6h40 à 7h40 (accès à la salle de restauration jusqu'à 7h30)

Déjeuner : accès au self entre 12h et 13h15

Dîner : self-service entre 18h30 et 19h30 (accès à la salle de restauration jusqu'à 19h).

Toute perte de carte d'accès au self devra être signalée dans les meilleurs délais au service d'intendance.

*Pour des raisons d'organisation, et dans la mesure où votre forfait hébergement vous y autorise, vous devrez indiquer au CPE de service, **le mercredi soir au plus tard**, votre présence pour le dîner du vendredi soir, ainsi que pour le petit-déjeuner du samedi matin.*

Pour le post-bac, pour des raisons de sécurité, vous devrez signaler votre présence pour le week-end.

Vos interlocuteurs

Les équipes éducatives

L'équipe vie scolaire encadre les élèves dans tous les moments de leur vie à l'internat. La vie scolaire est composée de 4 CPE (Mme Durand T., Mme Barbedette, Mme Lonete et Mme Durand S.) présentes tous les jours en alternance sur les soirées jusqu'à 22h30. Les CPE sont accompagnées d'une équipe d'assistants d'éducation.

- Pour les absences, urgences médicales, relation avec les familles : les CPE et assistants d'éducation.
Les CPE sont également en contact avec les différentes équipes des établissements d'affectation.

Service d'intendance (bâtiment administratif du lycée)

- Mme Charriton : gestion des clés, attribution des boîtes aux lettres
- Mme Flavius : questions liées à la restauration (cartes de cantine) et à l'hébergement, les bourses

Bonne année scolaire !

Les CPE